

FØYEN

ADVOKATFIRMA DA

Futur du Comité IT du CCBE ?

Discussion libre



Objectif du comité IT

- Réponse du CCBE aux propositions des institutions européennes en matière de technologie de l'information susceptibles d'avoir une incidence sur la profession d'avocat
- Réponse aux développements au niveau international susceptibles d'avoir une incidence sur la profession d'avocat

3

Modes extérieurs de réponse

- Position du CCBE
- Participation aux forums de discussion sur des questions importantes

4

Modes internes de réponse

- Expliquer aux membres du CCBE l'incidence que peuvent avoir ou ont certaines propositions sur la profession d'avocat
- Susciter une discussion et voir les questions concernant la profession d'avocat à la lumière des principales normes professionnelles
- Suggérer des domaines d'intérêt aux barreaux et law societies en matière de technologie de l'information
- Les membres du comité devraient représenter le CCBE aux réunions organisées par les institutions européennes sur les technologies de l'information

5

Réalisations en 2005

- Lignes directrices sur la communication électronique des avocats
- Contribution à la position du CCBE sur la rétention de données en vue de protéger le secret de la relation client-avocat
- Conférence à Madrid

6

Lignes directrices sur la communication électronique des avocats

- I. Contenu des courriers électroniques et des sites Internet
 - Données
 - Nature du service juridique en ligne
 - Liens et références à des tiers
- II. Correspondance entre l'avocat et le client
 - Interception délibérée et piratage électronique
 - Intrusion par inadvertance
 - Virus et logiciels malveillants
 - Correspondance électronique entre avocats
- III. Protection des données personnelles: législation sur la protection des données
- IV. Protection des droits d'auteur
- V. Optimisation de l'utilisation des communications électroniques
- VI. Archivage des documents et courriers électroniques

Que devrait faire le comité IT pour que les avocats restent maîtres de leur rôle important de le système judiciaire?

